

TARIFS

SAISON 2022-2023

Licence FFJDA + Assurance : 40 €¹

FORMULE		MONTANT
Cours Baby Tonic		(2019/2020)
1 cours /semaine		200 €
(40 cours soit 5 € le cours)		
Cours Baby Judo		(2018 - 2019)
2 cours /semaine		240 €
Cours 1 & 2		(2016/2017 & 2014/2015)
2 cours /semaine		240 €
Licence FFJDA + Assurance		+ 40 €
Cours 3 & 4		(2011 à 2013 & 2009/2010)
1 cours /semaine		250 €
Licence FFJDA + Assurance		+ 40 €
+ Option - Cardio Training Kids + Kata ⁴		+ 30 €
Cours 5		À partir de 2008
Adultes "Loisirs" ²	2 cours /semaine	220 €
Adultes "Compétiteurs" ³	3 cours /semaine	250 €
Licence FFJDA + Assurance		+ 40 €
+ Option - Cardio Training Kids + Kata ⁴		+ 30 €
Cross Training		À partir de 2007
3 cours /semaine		280 €

¹ : Les tarifs incluent (excepté pour le Baby Tonic) l'assurance et la licence dont le montant de 40 € est versé à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées

² : Kyus (ceintures de couleurs) et ceintures noires débutants et non compétiteurs

³ : Kyus (ceintures de couleurs) et ceintures noires compétiteurs

⁴ : À partir de 11 ans

Informations complémentaires :

OFFRE FAMILLE :

Si votre commande concerne 2 personne(s) ou plus de la MÊME famille, vous bénéficiez d'une réduction de **20 % sur l'ensemble des cotisations** (tarifs hors licence).

OFFRE ÉTUDIANTE :

Si votre commande concerne une personne âgée 18 – 25 ans ET scolarisée dans un établissement d'enseignement supérieur, vous bénéficiez de la licence offerte, soit une valeur de 40 €.

MODE DE RÈGLEMENT & MODALITÉS DE PAIEMENT :

- ***Chèques :***

- Possibilité de payer en plusieurs fois (jusqu'à 4 chèques maximum)
- Un paiement échelonné est autorisé. Le dépôt des chèques en banque s'effectuera le 15 de chaque mois à partir du mois d'octobre
- L'intégralité des chèques devra être déposé lors de l'inscription

- ***Espèces :***

- Paiement au comptant

- ***CB en ligne*** **NOUVEAUTÉ** :

- Vous avez la possibilité de la date de choisir la première échéance.

- ***Chèques vacances ANCV*** **NOUVEAUTÉ** :

- Paiement possible avec les Chèques – Vacances/Coupons Sport ANCV disponible auprès de votre comité d'entreprise, des amicales du personnel et de certaines collectivités locales.

- ***Coupons sociaux (Pass'Sport, Pass'Sport Loisirs, etc.) :***

- Paiement possible à l'aide coupons sociaux Sport envoyé sous condition de ressources par le Ministère des Sports et utilisable avant le 15 novembre 2021.
- Si vous désirez payer avec des coupons, mais que vous ne les avez pas encore reçus, merci de le signaler lors de l'inscription et de déposer un chèque de caution du montant de ces coupons. Ce chèque vous sera rendu lorsque vous amènerez les coupons en échange.
- Pour plus d'informations voir